

École élémentaire du Manival

Compte rendu du conseil d'école

du mardi 11 juin 2024

Début du conseil à 18h30

Présents :

Enseignantes : Mme Fillet-Coche, Mme Henriot, Mme Rousset, Mme Tanous, Mme Niebergall, Mme De Bortoli, Mme Wierre, Mme Verdoja

Représentants des parents : Mme Pison, M Soubie, Mme Girard, Mme Brotel, Mme Brahimy, Mme Morin, Mme Roussellet, Mme Niasse et M Eclache

Représentants de la Mairie : Mme Flamand Maire, Mr Charpentier délégué aux affaires scolaires.

Excusés : Mme Morel Inspectrice de l'Éducation Nationale, les membres du RASED.

Secrétaire de séance : Mme Wierre

Secrétaire adjointe : Mme Pison se charge de la relecture du compte rendu pour les parents d'élèves.

1. Conseil d'école

Commission électorale

Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date fixée par le ministre de l'Éducation nationale (aux alentours du 11 octobre). Ladite commission établit les listes électorales, met sous enveloppe, reçoit les bulletins de vote par correspondance, organise le dépouillement public et en publie les résultats. Le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un professeur des écoles, d'un parent d'élève, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

La commission sera composée de Mmes Henriot, De Bortoli et Mme Wierre, professeurs des écoles, de Mmes Girard et Roussellet, parents d'élèves et de Madame Rousset directrice de l'école.

Organisation de l'élection des représentants de parents à la rentrée 2024

Le conseil d'école vote à l'unanimité l'organisation du vote par correspondance uniquement.

2. Fonctionnement de l'école

Personnels :

Pour la rentrée prochaine quatre professeurs enseigneront à temps partiel : Mmes De Bortoli et Tanous à 75% et Mmes Henriot et Rousset à 66%. Nous ne connaissons pas encore les personnes qui compléteront les temps partiels.

Effectifs pour la rentrée 2024 :

| | CYCLE II | | | CYCLE III | |
|------------------------------------|----------|----------|-----|-----------|-----------|
| Niveaux | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
| Effectifs prévisionnels (11/06/24) | 40 | 34 (+1?) | 31 | 36 | 32 (+1 ?) |

Nous aurons donc 173 à 175 élèves soit une augmentation des effectifs par rapport à cette année (163 élèves), et une moyenne de 24,7 à 25 élèves par classe.

La loi nous obligeant à ne pas dépasser 24 élèves par classe comprenant des CP ou des CE1, nous aurons obligatoirement beaucoup de classes en cours double l'an prochain avec des groupes à petits effectifs, et des classes assez chargées pour les plus grands.

Budget :

Coopérative scolaire

Il y a actuellement 24875,70 € sur le compte de la coopérative scolaire, mais toutes les dépenses n'ont pas encore été facturées (en rouge dans le tableau).

Estimation des recettes et dépenses pour l'année scolaire en cours :

| | Dépenses | Recettes |
|-------------------------|-------------------------------|----------|
| Coopérative scolaire | | 1390 |
| Vente d'objets/photos | | 3633 |
| Don APE | | 8865,59 |
| Dons entreprises | | 1412 |
| Sports méconnus | 1000 | |
| Roller | 1500 | |
| Danse | 3008 | |
| Orientation | 960 | |
| Location tricycle | 150 | |
| Arts plastiques cycle 2 | 2160 + 38,76 | |
| Arts plastiques cycle 3 | 2148 | |
| Cinéma | 807 | |
| Spectacles | 506 + 902 | |
| Location salle | 800 | |
| Achat d'objets/ photos | 2475,5 | |
| Frais bancaires | 22,96 | |
| Adhésion OCCE | 426,30 | |
| total | 14657,76 + 1740,76 = 16398,52 | 15300,59 |

La coopérative scolaire est donc déficitaire de 1097,93 €. Ce déficit est largement compensé par la subvention mairie pour l'année 2023 (11 400 € versés en été 2023).

Les séances natation sont financées par la mairie, ainsi que tous les transports. Les séances vélo sont également prises en charge par la mairie (2044,98 € subventionné à 50% par « génération vélo » et déduits de la subvention mairie qui sera versée à l'école pour l'année 2024).

Le compte de la coopérative scolaire dépend de la banque postale qui a décidé de multiplier par 10 ses frais bancaires (54€ par trimestre). Nous allons donc changer de banque et utiliser assoconnect+SWAN (banque en ligne) pour limiter cette augmentation. La gestion sera alors différente et il ne sera plus possible d'encaisser ou d'émettre de chèque. La participation à la coopérative scolaire et l'achat d'objets (photos...) se fera uniquement par virement.

Le conseil d'école décide, pour l'année prochaine, de proposer, à la rentrée, une participation volontaire de 15 € pour un enfant, 25 € pour 2 enfants et 30€ pour trois enfants scolarisés à l'école élémentaire.

TNE (Territoires Numériques Éducatifs) :

Notre demande pour augmenter le parc informatique en bénéficiant d'une subvention de l'état de 50% a été refusée sauf en ce qui concerne l'abonnement à un ENT (Environnement Numérique de Travail). L'équipe pédagogique fait le choix de ne pas s'abonner à cet ENT.

Travaux :

Les algécos seront livrés vendredi 14 juin. Une réunion est prévue lundi 17 juin avec l'Inspectrice de l'Education Nationale la directrice et des élus pour présenter l'organisation de l'année prochaine dans ces locaux de transition.

La mise en carton de l'école est en cours et se prolongera jusqu'à mi-juillet. Une entreprise est chargée du déménagement des cartons et meubles qui iront dans les préfabriqués la semaine du 15 juillet. Les cartons et meubles qui n'iront pas dans les algécos seront stockés et pris en charge par les services techniques (tout ce qui concerne la BCD par exemple). Mercredi 10 juillet, les services techniques, des élus et des enseignantes seront à l'école pour le démontage (tableaux, distributeurs d'essuie main, patères...) et la finalisation des cartons.

Des parents se sont proposés pour aider à ce déménagement. L'équipe enseignante les remercie, mais la gestion des moyens humains n'est pas simple non plus. Madame le maire suggère aux parents volontaires de se signaler en mairie.

Une réunion d'information avec des élus et des enseignantes à destination de tous les parents est programmée lundi 24 juin à 19h. Ce sera l'occasion de présenter l'organisation de l'école transitoire et le projet de la nouvelle école.

3. Projets d'école

Bilan des activités du troisième trimestre

Projets culturels :

Spectacles à Paul Jargot : bien adapté pour les cycles 2, un peu moins pour le cycle 3 (notamment pour des enfants ayant vécu un deuil)

Ecole et cinéma : très bien

Danse : beaucoup d'énergie dépensée par les enseignantes, mais une satisfaction du rendu avec la production sur scène. Fierté des enfants après le stress. Interventions de Valentine Mathiez.

Art : 4 séances par élève de CE2/CM1, CM1 et CM2 avec l'intervention de Maud Bonnet pour la création d'une œuvre collective en volume constituée de matériaux/déchets apportés par les enfants. Projet très intéressant.

Projets sport :

Orientation : pour les CE1/CE2 et CE2/CM1

Sortie à La Bâtie : activité de qualité proposée par des animateurs de Belledonne en Marche.

La sortie dans les Bauges a malheureusement dû être annulée au regard de la météo.

Cyclisme : pour les classes de CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2. L'intervenant, Cédric Mompert, est très compétent. La directrice remercie les nombreux parents qui ont passé l'agrément pour encadrer les sorties finales permettant ainsi de valider le « savoir rouler à vélo ». Un tricycle a été loué pour permettre à tous les élèves de participer aux séances d'entraînement. Pour des raisons de sécurité, aucun élève ne maîtrisant pas suffisamment son vélo ne sera emmené à la sortie de fin de cycle.

Projet développement durable :

Les CM ont assisté à la représentation d'un spectacle sur le thème du tri sélectif à l'Agora de Saint Ismier. Ce spectacle n'était pas très adapté pour des élèves de cycle 3.

Une visite du centre de tri Athanor est programmée pour les CE2/CM1, CM1 fin juin et pour les CM2 début juillet.

Projets APE :

Fête des écoles : L'APE organise la fête des écoles mardi 2 juillet en extérieur ou dans la salle Cartier Millon en cas de mauvais temps. L'école élémentaire, en plein déménagement, n'ouvrira pas ses portes cette année. Les productions artistiques collectives des classes réalisées avec les intervenantes seront exposées dans la salle Cartier Millon puis certaines œuvres seront visibles tout l'été à la bibliothèque de Saint-Nazaire-Les Eymes.

L'organisation de la boum des CM2 est en suspens suite aux contraintes d'organisation liées aux élections législatives.

Suivi des élèves

Interventions de l'infirmière scolaire : Madame Garcia a réalisé la visite médicale des CM2. Elle fait le lien entre l'école et le collège. Elle transmettra les informations médicales des élèves (dont les Projets d'Accompagnement Personnalisé et les Projets d'Accueil Individualisé) aux personnels de santé des différents établissements accueillant les élèves en 6ème à la rentrée prochaine. Elle a également fait une intervention sur « la puberté » et fera une intervention prévention sur « Les écrans » le 18 juin. Lors de cette intervention, la problématique du harcèlement est abordée et notamment le harcèlement numérique.

Interventions de la psychologue scolaire : Mme Miolini Delpont a rencontré une famille suite à la demande d'une enseignante.

SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) : nouvelle prise en charge pour 1 élève, ce qui monte à 5 le nombre d'élèves suivis par un SESSAD au sein de l'école. Des salles municipales à proximité directe des algécos sont prévues pour assurer la continuité de ces prises en charge l'an prochain.

4. Sécurité- Climat scolaire

Exercices de sécurité

Un exercice incendie inopiné a été effectué le 10 juin. L'évacuation des locaux a été rapide et en bon ordre. Un exercice risques majeurs avec confinement est prévu à la fin du mois de juin pour l'ensemble des écoles et du pôle enfance.

Prise en charge des situations de harcèlement

La procédure pHARe a été mise en place pour deux situations. Pour ces deux cas, les tensions semblent apaisées, mais l'équipe éducative reste vigilante.

Suite à la sollicitation de parents, et indépendamment de l'équipe enseignante et des élus de la commune, l'APE a mis une enquête en ligne. A l'avenir, il y aura davantage de concertation entre l'APE, l'équipe enseignante et la mairie pour mener ce type d'action.

Afin d'aider d'éventuels enfants victimes de maltraitance, un parent a suggéré l'intervention de l'association « L'enfant bleu ». L'équipe pédagogique prend note de cette information, mais préfère, pour le moment, s'en remettre aux instances publiques en cas de besoin.

La séance est levée à 20h.

Secrétaire de séance,
Mme Wierre

secrétaire adjointe,
Mme Pison

directrice,
Mme Rousset